

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DEPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

### PUBLICITE

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 6 Août

## LES PENSIONS DE RETRAITE

Si les emplois publics sont recherchés avec tant d'activité, malgré la modicité des avantages qu'ils confèrent, c'est principalement parce qu'ils assurent à ceux qui les occupent une pension de retraite qui doit les mettre, à l'âge de la vieillesse et des infirmités, à l'abri du besoin. Le titulaire d'un emploi public est en quelque sorte affranchi des soucis de l'avenir. Il faut voir encore une cause de l'empressement que l'on met à rechercher les emplois publics dans la sécurité qu'ils procurent à leurs titulaires au point de vue des risques de déposition. Ces risques sont à peu près nuls dans nos grandes administrations.

Si donc le double avantage de la pension de retraite et de la sécurité, au point de vue de la continuité de l'emploi, était assuré à tous ceux qui exercent des professions libres, ces professions jouiraient d'une faveur générale ; l'ouvrier pourrait se contenter d'un salaire moindre tout en trouvant sa situation plus avantageuse qu'elle ne l'est aujourd'hui. Avec la certitude de ne pas chômer et de conserver des moyens d'existence à l'âge des infirmités, il n'envierait rien à personne.

Est-il au-dessus des forces humaines de trouver une combinaison de retraites ouvrières et d'assurances contre les risques du chômage ? Nous ne le pensons pas.

La pension de retraite a pour origine une retenue sur les traitements. Une retenue analogue sur les salaires des ouvriers, constituerait les éléments d'une retraite ouvrière ; mais on se trouverait avec ce système, en présence de grandes difficultés d'ap-

plication. Les salaires ne sont pas réguliers, ils ne sont pas égaux pour chaque catégorie de travailleurs.

Il paraîtrait plus rationnel de ne pas toucher aux salaires, mais de faire contribuer chaque ouvrier à la création d'un fonds commun en lui demandant, par exemple, qu'il consacrerait cinq ou six heures par semaine pour le compte de la communauté ouvrière qui arriverait ainsi à se constituer de vastes domaines, à posséder graduellement de grandes propriétés. La corporation ouvrière comprend tous les agents de la production ; il y a des maçons, des charpentiers, des cordonniers, des boulangers, etc., des travailleurs initiés à toutes les branches de l'activité rurale ou industrielle. C'est une force énorme qui en se coordonnant méthodiquement et en agissant pour son propre compte quelques heures par semaine, arriverait promptement à se créer par elle-même des ressources immenses. Il n'y aurait lieu de se constituer, pour point de départ, qu'un très faible capital, un capital assurément moindre que celui qui se dépense en pure perte dans l'organisation de la plupart des grèves. Le point de départ de cette organisation serait des plus simples ; le but final des plus grandioses.

S'ils attendent une amélioration de leur sort, des lois que pourront voter les parlements, des révolutions qui pourront surgir, des bouleversements politiques qui pourront se produire, les ouvriers attendront longtemps encore et attendront vainement ; s'ils comprennent au contraire qu'ils peuvent tout par eux-mêmes, qu'il leur suffit de s'organiser librement de s'assigner un but et de se diriger vers ce but sans le secours de personne, ils pourront devenir, dans un espace de temps relativement court, au-

tant de membres de la plus riche corporation qui ait jamais existé. Le capital passera peu à peu entre leurs mains, sans qu'ils aient à exercer la moindre violence. En procédant avec méthode, sous l'empire d'un pacte d'association dont il leur serait facile de trouver la formule, ils produiraient rapidement une vaste révolution économique dont les phases successives ne seraient épuisées que le jour où chacun d'eux se sentirait définitivement assuré contre le besoin.

C'est ce que font déjà plusieurs associations de travailleurs, entr'autres, la Société des Prévoyants de l'Avenir, qui compte, huit ans à peine après sa création : 3 millions en caisse et près de 100,000 membres.

\*\*

## DÉPÊCHE

Paris, 6 août, 8 h. 20 matin.

Boulangier, dans une longue proclamation au peuple français, qu'il appelle son seul juge, discute les accusations contenues contre lui, dans les dossiers de la Haute Cour récemment publiés.

Boulangier, dans un langage très vif, prétend que toutes ces accusations sont d'infâmes calomnies.

## INFORMATIONS

### Au Panthéon

L'installation solennelle des restes de Carnot, Marceau, la Tour d'Auvergne et Baudin, au Panthéon, a été effectuée dimanche matin avec un cérémonial des plus imposants.

heures entières assis sur son escabeau, les jambes croisées l'une sur l'autre, le coude sur le genou, je menton dans la main, le regard fixe ou vague.

Le soir venu, il se jetait sur sa couchette, fermait les paupières et s'enfonçait dans une espèce de somnolence toute peuplée de visions extraordinaires. La nuit se poursuivait ainsi à se retourner et à se plaindre. Puis, au matin, il finissait par s'endormir d'un sommeil de plomb, dans lequel germaient quelque rêve incohérent :

Il lui poussait des ailes comme à un rican, et il s'envolait par la fenêtre...

Où bien il devenait souris et passait par-dessous la porte...

Puis, au moment où il courrait sur les gouttières au moment où il traversait les plaines du ciel les pattes ou les ailes lui manquaient tout-à-coup, il se sentait rouler dans les profondeurs infinies, et il se réveillait avant d'en avoir touché le fond, — le cœur bondissant, la poitrine haletante, le front ruisselant de sueur...

Alors, jusqu'à l'aube, il n'y avait plus moyen de reposer...

Aux premiers rayons de celle-ci, le Breton sautait sur ses pieds...

Et aussitôt il se mettait à tourner autour de sa cellule comme un ours autour de sa cage, — jusqu'à ce que, fatigué, il s'affaissât, comme la veille sur son siège, où il demeurait les bras pendants, à se demander ce qu'il avait fait à Dieu et aux hommes pour être ainsi abandonné de l'un et si maltraité par les autres.

Or, une certaine après-midi qu'il était ainsi abattu, un bruit inusité retentit dans son corri-

Au plafond du péristyle du Panthéon avait été suspendu un large baldaquin supportant des draperies noires lamées d'argent. C'est sous ce baldaquin qu'était placé le catafalque haut de sept mètres. Le socle était divisé en quatre compartiments, ornés chacun d'un écusson aux initiales des quatre héros de la cérémonie. Le cénotaphe placé au-dessus était voilé par une draperie tricolore à franges d'or. Des lampadaires entourés de drapeaux étaient disposés autour. De chaque côté de la grande porte du Panthéon étaient accrochés des écussons avec les mots :

Honneur et Patrie.

Depuis quatre heures du matin, une garde d'honneur avait été placée devant le catafalque. Elle était composée d'un détachement du génie et d'un peloton du 46<sup>e</sup> d'infanterie, régiment de la Tour d'Auvergne.

### Autour du monument

A huit heures, la division de l'armée de Paris qui doit rendre les honneurs vient prendre position dans la rue Soufflot, décorée de mâts, avec oriflammes, et sur la place du Panthéon. L'affluence est déjà énorme.

### Arrivée du cortège

Les invités arrivent peu à peu. Voici les ministres, la cour de cassation, la cour d'appel, avec leur escorte, la députation de la Côte-d'Or, patrie de Carnot, les municipalités de Maubeuge et de Chartres, les délégations de l'Institut, de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole de Saint-Cyr, du Prytanée militaire de la Flèche, de l'Ecole normale, de l'école centrale.

Le conseil supérieur de l'instruction publique arrive ensuite suivi de près par le conseil municipal, l'Association générale des étudiants, l'Ecole de médecine et de pharmacie, l'Association polytechnique, etc.

Puis ce sont les généraux Saussier, de Gallifet, Billot, des amiraux, des députations de tous les régiments de Paris, des officiers de la réserve et de l'armée territoriale.

A neuf heures 1/2 précises, les tambours et clairons des régiments massés rue Soufflot battent et sonnent aux champs. C'est le président de la République qui arrive avec sa suite. M. Carnot met pied à terre devant la grille, gravit les degrés et vient se placer à droite du catafalque. A ce moment, le canon tonne, les musiques jouent, les troupes présentent les armes.

### La cérémonie

La cérémonie commence aussitôt. M. Tirard, prend le premier la parole au nom du gouvernement.

Après avoir déclaré que c'est pour notre géné-

dor.

Des soldats présentaient les armes, des pas s'approchèrent de la porte ; la clés grinça dans la serrure, les verrous jouèrent dans les gâches, — et le major Junca entra.

Celui-ci faisait fonction de gouverneur en attendant que le roi eût pourvu au remplacement du titulaire, décédé quelques mois auparavant. C'était ce même officier qui devait vingt ans plus tard, nous laisser sur le séjour du Masque-de-fer à la Bastille des notes aussi précieuses au point de vue de l'intérêt que déplorables à celui de l'orthographe. Il venait, en procédant à son inspection mensuelle, s'informer si le prisonnier avait quelque chose à reprocher au « régime de la maison ».

— Ne manquez-vous de rien, monsieur ? demanda-t-il au fils de Porthos.

— De rien, si ce n'est de la certitude de ce que l'on compte faire de moi... Cette ignorance où l'on me laisse du sort qui m'est réservé, cette attente sont vraiment cruelles... Sur mon âme, puisque je dois mourir, il y aurait humanité à abrégé mon agonie...

— Monsieur, répondit l'autre, je suis de votre avis, et je me propose d'écrire à M. de la Reynie afin de solliciter des ordres à votre égard... Monsieur le lieutenant de police en référera probablement à Sa Majesté : aussitôt que sa réponse me sera parvenue, je m'empresserai de vous la communiquer, s'il n'y voit, toutefois, aucun pas inconvenient...

(A suivre.)

71 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

## Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

### PREMIÈRE PARTIE

#### A la Recherche d'un Père

XXII

— Camarade, s'informa le Breton, ce monstre avait-il une famille ?

— Quel monstre ? questionna le géolier qui avait déjà oublié leur conversation du matin.

L'homme qui a été tué cette nuit ?

— Le numéro 141 ? Ma foi ! je l'ignore absolument... Peut-être oui, peut-être non...

Ensuite, se grattant l'oreille :

— Cependant, attendez donc, attendez donc... Eh ! c'est cela, je rappelle... Il a été question d'une fille qu'il aurait eue de la Voisin, sa concubine...

— Ah !...

— Une fille qui habitait de l'autre côté de la Seine...

— Quelque affreuse compagne comme sa mère sans doute ?

— Impossible de vous renseigner sur ce chapitre. Je ne l'ai jamais vue, d'abord... Et puis, il paraît qu'au moment de l'arrestation de ses parents, elle

s'est empressée de prendre de la poudre d'escampette...

— Elle a quitté Paris ?...

— Paris et la France... Pour filer à l'étranger...

— Ouf ! songez notre héros me voilà dégagé de ma promesse... Du moment que la donzelle n'est plus rue Hautefeuille... on ne peut pas exiger que j'aie la charge de l'autre côté de la frontière...

Puis, avec un revirement soudain :

— C'est égal, il faudra que je m'assure de ce qu'elle est devenue !...

Cependant, les jours suivants s'étaient passés sans apporter à notre héros vent ou nouvelle de son affaire.

Une première semaine s'était écoulée, puis une seconde, puis une troisième.

Joël commençait à souffrir.

Là-bas dans sa chère Bretagne, du lever au coucher du soleil, en toute saison, par tous les temps, il employait ses journées, à courir, à chasser, à monter à cheval, à faire des armes, — tous exercices qui, non moins que l'air et l'espace, étaient devenus pour lui une nécessité.

Depuis son arrivée à Paris, ces mêmes journées n'avaient pas moins été remplies par des aventures de toute sorte. Et voilà que, de toute cette atmosphère de liberté d'étendue et de mouvement, il était brusquement tombé dans l'étouffement, l'immobilité et la monotonie d'une prison ! Cette turgescence vitale, qui bouillonnait dans ses veines, n'avait plus maintenant d'issue pour s'échapper. Le sang lui montait à la tête ; ses artères battaient comme s'il avait la fièvre ; il restait des

ration une honneur sans égal de rendre de tels hommages à de pareils hommes, l'orateur parle d'abord de Hoche, « dont le nom si grand et si pur va être inscrit sur ces murailles comme le nom même du génie du commandement et de la vaillance au service du droit, de la paix et de la liberté. »

M. Tirard passe ensuite à Marceau, « cet autre jeune homme, fleur brisée avant l'âge, comme Hoche, son émule, et qui terrible devant l'ennemi, n'en fut pas moins pleuré par lui. »

Puis c'est la Tour d'Auvergne que salue le ministre : « La Tour d'Auvergne, cet homme d'un cœur si chaud et d'une bravoure si froide, né dans la noblesse, mais qui passionné pour la Révolution, ne voulant accepter aucun grade et ne consentit jamais qu'à être salué du titre de premier grenadier des armées de la République qui lui fut décerné par le premier consul, sur la proposition du citoyen Carnot, ministre de la guerre. »

Je viens de nommer Carnot, le ministre de la guerre, celui que nos pères après les prodiges de travail, du génie militaire et du patriotisme, qu'il accomplit pour le salut de la patrie, appelèrent l'Organisateur de la victoire, celui que l'histoire appelle le grand Carnot. Ah ! celui-là, qui oserait contester ses vertus aussi éclatantes que sa gloire ? Officier du génie, il n'entre dans la vie publique que pour mettre au service de la France en péril sa science, son esprit d'organisation, sa volonté indomptable, sa patience fertile en ressources et quand il le faut son courage. Qui ne sait aujourd'hui que celui qui du fond des bureaux du redoutable comité de Salut public fit sortir du sol envahi les quatorze armées de la France républicaine, qui ne sait que celui-là mérite d'être mis au premier rang des créateurs de l'art terrible de la guerre moderne ?

M. Maze, sénateur, lit ensuite un long discours dans lequel il exalte la mémoire de Carnot, de Marceau et de la Tour d'Auvergne.

**A l'intérieur du monument**

Tout le cortège suit alors M. Carnot dans l'intérieur du Panthéon. Les cercueils sont descendus dans les caveaux décorés pour la circonstance de draperies noires et éclairés par des lampadaires. Les cercueils sont placés comme suit : à gauche, dans le caveau correspondant au bas côté de droite, Carnot ; au-dessus, Marceau, au fond la Tour d'Auvergne et en face Baudin.

Le président revient alors dans la nef de droite procéder à la pose de la première pierre des monuments commémoratifs de Kléber et de Hoche. Puis M. Carnot regagne sa voiture à onze heures 45.

**La fête de nuit à l'exposition**  
EN L'HONNEUR DU SHAH DE PERSE

Personne n'oubliera cette fête inoubliable, ni le Shah, en l'honneur duquel elle a été donnée, ni les centaines de milliers de personnes qui y ont assisté.

Du haut du balcon central, où il avait pris place, à côté du président de la République et des ministres, Nasser-ed-Din a eu le spectacle le plus étonnant que jamais poète persan ait pu rêver et, du reste, il a semblé émerveillé.

Malgré la magie de l'illumination générale du parc central, malgré l'attrait toujours nouveau des fontaines lumineuses, et l'embranchement presque continu de la Tour Eiffel, un peu contrarié par le vent qui soufflait de côté, le public littéralement entassé dans les jardins, sur les pelouses, partout où il y avait un pied carré de libre, n'a eu qu'un objectif : « Le Shah ! »

D'abord, le souverain s'était installé, avec le président de la République, sur un balcon latéral. Mais, ce que la foule attendait avec impatience, c'était son apparition au balcon central.

A ce moment l'enthousiasme a été indescriptible : de la Tour un large faisceau de rayons électriques a été dirigé sur le groupe officiel, et une immense acclamation s'est faite entendre : « Vive le Shah ! Vive Carnot ! »

C'était vraiment beau, et il ne faut pas trop se plaindre des quelques poussées qui se sont produites : la journée et la soirée ont été exceptionnelles.

Tous les établissements ont été envahis et il n'y avait plus de quoi dîner nulle part à huit heures du soir !

**L'Angélus**

Samedi, la Banque Drexel Harses et C<sup>ie</sup> a versé à M. Antonin Proust le prix de l'Angélus, de Millet, au nom de M. James Sutton.

L'American art association, qui a acheté le tableau, avait un délai de quinze jours à partir du 25 juillet, pour effectuer ce paiement.

L'opération s'est faite le matin. Après constatations, M. Antonin Proust a remis à M. Georges Petit, qui avait le tableau chez lui, un reçu constatant le parfait état du tableau, son emballage conformément aux conditions prévues et son dépôt chez MM. Drexel.

M. Drexel a remis à M. Antonin Proust un chèque de 580,650 francs, montant du prix.

M. Antonin Proust a, en outre, adressé à M. James Sutton une lettre dans laquelle il exprime

au nom de l'art français, la reconnaissance de ses amis et la sienne pour l'hommage que les Etats-Unis viennent de rendre à l'un des plus grands artistes de ce siècle.

En deux jours d'exposition, l'Angélus a donné 2,545 francs aux victimes de Saint-Etienne, et 2,000 francs à la veuve de Millet.

M<sup>me</sup> Millet a écrit de son côté à M. Antonin Proust pour le remercier des efforts qu'il a faits afin de conserver l'Angélus à la France.

**OBLIGATIONS A LOTS**  
**du Canal de Panama**

Le tribunal civil de la Seine a rendu, la semaine dernière, son jugement dans l'affaire pendante entre le liquidateur de la Compagnie du canal de Panama et un groupe de souscripteurs ayant participé au dernier emprunt à lots.

On sait qu'après la suspension de paiements de la Compagnie, le tribunal avait nommé un séquestre entre les mains duquel les souscripteurs devaient effectuer, au fur et à mesure de leur échéance, les versements de libération jusqu'au moment où la justice aurait statué.

Le liquidateur, M. Brunet, demandait que ces versements fussent retournés aux caisses de la Compagnie, les souscripteurs, de leur côté, prétendaient et à bon droit, qu'ils leur fussent restitués par le séquestre, M. Hue, sous déduction des sommes à prélever sur chacun d'eux, conformément aux conditions officielles de l'emprunt, en faveur de la Société civile constituée pour garantir le paiement des lots et l'amortissement.

Le tribunal vient de donner gain de cause à ces derniers. Il a décidé que le séquestre aurait à rembourser l'excédent de leurs versements et ne retiendrait que 7 fr. par titre sur chacun des versements faits entre ses mains, pour les remettre à la Société de garantie.

Le jugement déclare en substance que les débiteurs, porteurs d'obligations, ne peuvent être tenus envers une Société tombée en déconfiture ; que la Société civile est une Société spéciale, absolument indépendante de la Compagnie de construction et que les obligataires ont le droit de séparer l'engagement qu'il ont pris envers la Société et celui qu'ils avaient contracté envers la Compagnie.

Cette décision est tout à fait équitable. Exiger des souscripteurs qui n'avaient pas libéré leurs titres au moment de la suspension des paiements qu'ils continuassent leurs versements après cette suspension, c'est été en faire de véritables veuves de Malabar. La Compagnie étant morte, ce n'était pas une raison pour condamner au bâcher ceux qui lui survivaient.

Les souscripteurs au dernier emprunt formeront donc désormais deux catégories, comprenant la première : ceux qui ont libéré leur titres par anticipation ; la seconde : ceux qui, mieux inspirés et moins pressés, ont attendu pour verser les échéances réglementaires.

Actuellement les obligations entièrement libérées se négocient sur les cours de 111 fr. Les détenteurs de ces obligations ont versé 325 fr. et perdent, par conséquent 214 fr.

La perte actuelle des porteurs d'obligations non libérées est de beaucoup moindre.

Nous recevons communication de la lettre suivante, qui est adressée par M. Hue, séquestre, aux porteurs d'obligations à lots du Panama :

En réponse à votre lettre du 27 courant, j'ai l'honneur de vous informer que le jugement du 26 juillet 1889, qui dispense les obligataires de continuer leurs versements et m'autorise à leur restituer les sommes qu'ils m'ont déposées, moins la part revenant à la Société civile, n'a pas encore acquis l'autorité de la chose jugée.

Il faudra donc attendre l'expiration des délais légaux sans appel, pour que cette décision puisse produire effet.

D'ici là, il pourra paraître sage aux porteurs de titres de faire le versement de la fraction entière et sans division de 42 fr. 60 qui vient à échéance du 5 au 10 août 1889, et dans ce but mes bureaux resteront ouverts, 46, rue Caumartin, pour recevoir, comme par le passé, les titres et fonds qui me seraient envoyés.

Veuillez agréer, etc., etc.

Le séquestre, W. HUE.

**Scrutin de ballottage**

La statistique officielle donne actuellement pour 173 résultats connus les chiffres suivants :  
121 républicains.  
42 réactionnaires,  
7 boulangistes.

**CHRONIQUE LOCALE**  
**ET REGIONALE**

**Scrutin de Ballottage**  
*Brelenou*

MM. Baveret, républicain..... 1488 voix, élu.  
Bagou, réactionnaire..... 50  
Boulangier..... 166

*St-Céret*

MM. G. Martin, réact., c. s..... 1469 voix élu.  
Lherm, républicain..... 1406

**Le banquet des Maires**

On écrit de Paris, que le succès du banquet du 18 août dépasse toutes les prévisions.

Samedi, à quatre heures environ 8,000 maires avaient accepté l'invitation du Conseil municipal.

**DISTRIBUTION DES PRIX**

DES ÉCOLES COMMUNALES DE CAHORS

Si Millevoye a chanté la chute des feuilles en vers délicats et d'une mélancolie véritablement charmeresse, nous ne pouvons parler qu'en prose ordinaire de l'ondée diluvienne de lauriers et de prix qui tombe sur les élèves de toutes les écoles en cette époque bénie, qui fait la joie des enfants et le désespoir des parents.

Ecoles religieuses ou laïques, dirigées par des hommes ou par des dames, fréquentées par des enfants ou par des adolescents, où toutes les classes sont représentées à un endroit ou à l'autre, lancent aux échos toujours étonnés et quelque fois charmés, leurs appels et leurs invitations pour faire écouter à un auditoire choisi, un discours où les termes le sont également, et prononcé par un personnage autorisé — au moins par le directeur de l'établissement.

Mardi c'était au Lycée, jeudi, à l'école libre des frères, et hier, dans la cour du Lycée où les élèves des écoles communales étaient venus chercher le prix de leurs travaux scolaires.

M. Arnaud, préfet du Lot, présidait la cérémonie, assisté de M. le maire, de nombreux membres du conseil municipal et de quelques chefs d'administration.

Le caractère de cette cérémonie moins imposante que celle de mardi dernier dans le même lieu, était peut-être plus intime, et cette intimité n'en excluait pas le charme, parce que le charme est toujours là où la joie populaire peut se donner essor.

A ce point de vue, nous estimons que la femme du peuple est particulièrement sensible aux marques de sympathie publique données à son enfant ; plus d'une se sent émue et donne un libre cours à ses larmes à la vue du lauréat auquel elle a donné le jour, gravissant, rouge de plaisir, l'estrade officielle.

M. le préfet du Lot a prononcé un beau discours sur l'Instruction populaire. Il est superflu d'ajouter que ce discours a été couvert d'unanimes applaudissements.

Comme à l'ordinaire, la musique militaire prêtait son concours à cette solennité scolaire à l'issue de laquelle maîtres et élèves ont retrouvé une liberté conquise au prix de dix longs mois de travaux et, à travers bois et champs, en contact avec la nature, dans l'admiration des horizons vastes et vermeils, ils vont pouvoir compléter l'Instruction commencée par le livre.

MENDAX.

**Petit Séminaire de Montfaucon**

La distribution des prix du Petit Séminaire de Montfaucon a eu lieu jeudi, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Cahors. Une société nombreuse assistait à cette fête scolaire. Le discours d'usage a été prononcé par M. Aldhuy, professeur de sciences. Nous nous faisons un plaisir de le reproduire certain qu'il aura l'approbation de nos lecteurs, comme il a eu les applaudissements fréquents de l'assistance.

Voici les noms des élèves le plus souvent couronnés :

- Philosophie. — Serrurier, Alaman, Laborie, Aldhuy, Brunet, Pellissier.
- Rhétorique. — Landès, Aldhuy, Pons, Lacarrière, Laborie.
- Seconde. — Lagrange, Allemand, Ségui, Coste, Coldefy.
- Troisième. — Calvet, Foissac, Bagou.
- Quatrième. — Janis, Adrien, Ausset, Bardit.
- Cinquième. — Decremps, Bar, Rouzet.
- Sixième. — Castagné, Lacoste, Cabanel, Cayrouse, Galan.
- Septième. — Charlat, Callé, Admirat, Fonservine.
- Huitième. — Bouygues, Ravat, Marty, Bénéchie.

**DISCOURS**

PRONONCÉ PAR

M. ALDHUY, Professeur de sciences

MONSIEUR,

MESSIEURS,

Leibnitz a dit : « Il y a de l'harmonie, de la métaphysique, de la géométrie, de la morale partout. » De cette parole célèbre, je ne veux retenir qu'un mot : « Il y a de la géométrie partout. »

Il faut donc qu'il y en ait même dans une distribution de prix. Les philosophes prouveraient sans peine qu'une place lui appartient dans une pareille solennité. L'un d'eux, encore bien vivant, a prétendu que « l'homme est un théorème qui marche », et le prince de la philosophie grecque a soutenu cette opinion que les archétypes de tous les objets créés ne sont autre chose que les formes les plus parfaites de la géométrie.

Sans examiner si de telles affirmations expriment la vérité et sans appeler comme caution de grands personnages morts ou vivants, on peut montrer que la géométrie n'est pas une étrangère dans la fête d'aujourd'hui. Cette fête ouvre les vacances, et, durant les vacances, les sciences peuvent jouer un rôle plein d'agréments.

Pour découvrir ces agréments, même aux amis les moins chauds des études scientifiques, il suffirait de savoir tourner adroitement les choses. Mais aujourd'hui il faudra que la vérité se soutienne elle-même. Qui pourrait attendre de moi, Monseigneur, ces élégances, ces finesses, ces grâces de style, en un mot, ce don de l'éloquence qui, comme le dit La Bruyère, « nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres et fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons tout ce qui nous plaît ? » Les muses scientifiques n'inspirent leurs nourrissons que devant le tableau noir ou dans le secret du laboratoire. Elles ne parent de tous leurs dons que leurs plus intimes favoris.

Messieurs, que les vacances sont belles ! Les poètes ont parlé d'un printemps éternel, pendant lequel les molles caresses des tendres zéphirs fécondaient la terre et en faisaient la mère des fleurs, tandis que des arbres verdoyants laissaient échapper de leur sein amolli des flots de miel et de nectar et que de frais ruisseaux serpentaient avec un doux murmure dans des bosquets toujours fleuris. Si elles avaient la durée, les vacances ne seraient-elles pas ce printemps ? Elles ont leur zéphyr dans cette atmosphère de la famille qu'elles font respirer, et le spectacle qu'elles donnent d'un dévouement que rien n'épuise jette dans l'âme une délicieuse fraîcheur. Et puis, la liberté ! Quelle voix assez éloquente persuadera jamais à des jeunes cœurs que cette fée bienfaisante, qui tient dans les plis de sa robe l'indépendance et le repos, n'apporte pas avec ce double bien tous les bonheurs ?

Est ce que l'idée de quelque étude scientifique n'assombriera pas le pur éclat de cette aimable perspective ? En vacances, dites-vous, on n'étudie pas, et surtout on n'étudie pas les sciences ! Ce temps est consacré au repos, à la gaieté, au plaisir. Les études scientifiques exigent du travail et causent de la tristesse et de l'ennui. De Maistre peint quelque part la science sous l'habit étriqué du Nord, les bras chargés de livres et d'instruments, pâle de veilles et de travaux, se traînant souillée d'encre et toute pantelante sur la route de la vérité, baissant toujours vers la terre son front sillonné d'algèbre. Jeter ce lugubre fantôme au sein des vacances, n'est-ce pas troubler une fête ?

Non, Messieurs, les études scientifiques ne sont pas un trouble-fête. Rappelez-vous toujours ce vers de Lafontaine :

Il ne faut point juger des gens sur l'apparence.

L'apparence est ici peu riante, austère, lugubre, si vous voulez, mais dessous se cache un fond inépuisable de joie et de plaisir. Faites-en l'expérience. Au lieu de rejeter, dès les premiers jours des vacances, tous vos souvenirs scientifiques comme un lest trop pesant, serrez-les avec soin dans un coin de votre mémoire, et là, veillez sur eux comme l'on veille sur un trésor. De temps à autre, rendez-vous compte des richesses dont ils se composent, et même, quand se présentera l'occasion favorable, ayez à cœur de les augmenter. Ainsi entretenus et développés, ces souvenirs scientifiques seront pour vous une source de jouissances ; quelle que soit la nature de votre esprit, ils vous feront goûter de ces suaves émotions, dont la seule expérience peut donner une juste idée.

Il en est sans doute parmi vous, Messieurs, en qui domine la raison pure et qui, presque indifférents aux choses réelles, sont surtout émus par la contemplation des vérités abstraites. Parents de Malebranche, sans professer pourtant le mépris de ce philosophe pour les phénomènes sensibles, ils se sentent comme lui entraînés par une tendresse irrésistible vers les vérités nécessaires. De tels esprits sont l'honneur de l'humanité, et, selon la pensée de Joseph de Maistre, un pays ne saurait être trop fier d'en avoir de pareils. Eh bien ! ceux-là peuvent préparer leur cœur à d'ineffables jouissances. Qu'ils parcourent le domaine si étendu de l'algèbre, de la géométrie et de tout ce qu'on appelle mathématiques ! A chaque pas, ils verront jaillir une vérité toute parée des ornements qui leur

plaisent ; vérité nécessaire, descendant en droite ligne d'autres vérités nécessaires, en portant une foule d'autres dans son sein, vérité qui brillera à leurs yeux entourée de la lumineuse auréole d'une certitude indiscutable et dont il leur sera facile de se rendre maîtres en la condensant dans une formule courte et précise. Chaque vérité découverte sera une douce jouissance, et les jouissances qui ont une telle origine sont si vives qu'elles ont fait, jadis, pousser à Képler ce cri de reconnaissance : « Grâces à vous, Maître des choses créées, pour le bonheur que vous m'avez accordé. »

Mais tous les esprits ne trouvent pas la même saveur à un pain si substantiel ; plusieurs préfèrent la nourriture plus légère des vérités contingentes. Amoureux des faits et des phénomènes, ils se plaisent à interroger la nature et à découvrir ses secrets. Quelle joie quand ils ont la bonne fortune de saisir un phénomène nouveau qui promet pour l'avenir une riche moisson d'applications utiles, ou qui jette seulement un trait de lumière dans un problème dont ils poursuivent la solution ! On sait avec quel enthousiasme Archimède jetait à tous les échos de la ville de Syracuse son triomphant *eureka*. Puis, rassasiés de découvertes, ils les analysent, combinent les phénomènes entr'eux, recherchent leurs harmonies mystérieuses, et enfin, le cœur encore plus débordant de joie, ils arrivent jusqu'à la connaissance de leurs lois et de leurs causes. Si telle est la trempe de votre esprit, engagez-vous dans le large sentier des sciences physiques. Vous n'aurez pas sans doute, comme tant d'autres, le bonheur d'y cueillir quelque branche de laurier ; le chemin que vous pouvez suivre est trop fréquenté et tous ses bords sont explorés. Vous n'y trouverez rien de nouveau pour les savants, mais vous ferez pour vous à chaque pas de nouvelles découvertes, et toute découverte a son plaisir, ne serait-ce que la persuasion, peut-être fautive, mais facilement acceptée, qu'on n'avait pas besoin des autres pour la faire. Vous pourrez encore vous élever dans les régions idéales de la spéculation pour y goûter le charme de vérités plus hautes. Là, votre horizon s'étant élargi, vous verrez les lois générales qui régissent les phénomènes, la cause qui les produit, cause unique, aussi admirable dans sa simplicité qu'inépuisable dans sa fécondité, le mouvement, et au-dessus de tout cela, la cause des causes, le grand moteur, Dieu. Cette contemplation a toujours dans sa douceur quelque chose d'extatique. « Éveillé soudain, disait Linné, j'ai vu passer le Dieu éternel, infini, tout-puissant ; je l'ai vu passer derrière son œuvre, et je suis tombé en extase. *Deum sempiternum, immensum, omnipotentem exaspergectus a tergo transeuntem vidi et obstupui.* »

Mais, en vacance, il faut surtout faire agir les facultés joyeuses, et par conséquent, avant toutes les autres, l'imagination. C'est la faculté préférée de la jeunesse et la source la plus abondante de ses plaisirs. Or, toujours un peu contenue par le cours ordinaire des études classiques, l'imagination soupire après les vacances où elle pourra se dilater à son aise et prendre son libre essor. Eh bien, me dites-vous, faudra-t-il encore diriger son vol dans le domaine de la science ? Au lieu de cet espace éthéré qui lui convient pour déployer ses ailes, elle ne trouvera qu'une atmosphère lourde et malsaine. Au lieu de fleurs étincelantes et parfumées, elle n'aura... que des chiffres et des formules, fleurs bien pâles et sans parfum. Quittez, Messieurs, ces inquiétudes. Tout n'est pas chiffres et formules dans les sciences. Elles offrent à l'imagination le champ qu'elle demande pour prendre ses ébats et goûter ses plaisirs. Ce qui plaît à l'imagination, ce qu'elle recherche avec ardeur, c'est sans doute la poésie. Or, rien n'est comparable à la science pour faire ruisseler jusqu'à nos ces flots de poésie qui baignent toutes les choses créées. Feuilletez les annales de la poésie ; lisez Hésiode, Homère, Lucrèce, Virgile, Chénier, Goethe, Tennyson. Vous verrez que toujours la poésie a été l'interprète inspirée des énergies triomphantes de la nature. Aussi, lorsqu'en 1878 l'Académie française proposa pour sujet de concours ces simples mots la *Poésie de la science*, cent vingt-sept poètes répondirent à son appel. Ce nombre ne doit pas surprendre. La poésie de l'univers ne peut pas avoir diminué parce que l'homme, un flambeau à la main, a pénétré plus avant dans les abîmes mystérieux des choses. Les conceptions de l'homme, quelles qu'elles soient, ne peuvent pas rivaliser de poésie avec celles du Créateur. Aussi, ne regrettez, Messieurs, ni le char d'Apollon, qui, précédé de l'Aurore aux doigts de rose, sortait le matin tout humide du sein des flots, parcourait lentement la courbe des cieux et disparaissait le soir tout enflammé dans la mer empourprée de ses rayons ; ni ce Prométhée qui déroba le feu du ciel pour en faire l'âme modeste du foyer domestique ; ni ces cyclopes forgeant la foudre pour le Père des Dieux et y renfermant trois rayons de grêle, trois de pluie, trois de feu, trois de vent, avec les bruits affreux et les traînées de flamme ; ni encore ces sphères de cristal tournant au-dessus de nous emboîtées l'une dans l'autre, les étoiles étant tricotées dans leur substance comme les diamants le sont dans l'or d'une couronne. Toutes ces conceptions avaient leur poésie, il est juste de le reconnaître.

(A suivre)

**Les Instituteurs et le Centenaire**

La Société pour l'instruction élémentaire dans son assemblée générale du 21 juillet 1889, a décerné une médaille de bronze, avec diplôme à M. Combes, directeur de l'école publique de Duravel (Lot), pour les travaux présentés au Concours du centenaire de 1789.

**Congrès Pédagogique**

M. Triaire, inspecteur primaire à Cahors, a été délégué par ses collègues du Lot au Congrès Pédagogique qui doit s'ouvrir à Paris, le 11 du présent mois.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT**

Séance du 22 juillet 1889

Présidence de M. Lebœuf, président

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par M. Salamon, est adopté.

Après cette lecture, la Société décide d'envoyer à M. Mairot, directeur de l'école normale et l'un de ses membres, si cruellement éprouvé par la perte de Mme Mairot, l'expression de ses plus sincères condoléances.

M. le secrétaire général dépose sur le bureau les publications reçues. Il signale dans le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers* (2<sup>e</sup> livraison, 1889), à la page 116, des renseignements sur la venue à Cahors du célèbre professeur Cujas. Un concours fut ouvert le 22 mars 1554 pour une chaire vacante à l'Université de Toulouse. Cujas était inscrit avec Forcadet et quatre autres concurrents. Mais par suite des intrigues d'un de ces derniers, nommé Rossel, le concours fut ajourné. Cujas, lassé d'attendre, accepta la place qu'on lui offrit à l'université de Cahors, où le concours n'existait pas et où les professeurs étaient mieux rétribués qu'à Toulouse. Cujas ne resta que quelques mois à Cahors ; il fut appelé à Bourges par Michel de l'Hospital, chancelier de Marguerite, duchesse de Berry et sœur de Henri, roi de Navarre.

A l'occasion de la distinction honorifique dont il vient d'être l'objet, et qui n'est que la juste récompense de ses nombreux travaux poétiques et littéraires, la Société envoie ses sincères félicitations à M. Laroussilhe, son ancien secrétaire général, nommé officier d'académie.

M. Girma dépose sur le bureau deux exemplaires, souscrits l'un par la Société et l'autre donné par l'auteur de l'intéressant volume qu'il vient d'écrire : « Les Vieux chants populaires recueillis en Quercy, profanes et religieux, en français et en patois, avec traductions, notes et références, » par M. Joseph Daynard, secrétaire général.

La Société remercie M. Girma, félicite et remercie l'auteur.

M. Bergougnoux a ensuite la parole pour la lecture d'un travail dont il est l'auteur sur le dolmen du Carbonnié (Lot). C'est le résultat des fouilles opérées par lui en 1888, exprimé avec la conscience qu'à apportée cet infatigable chercheur dans les nombreux et utiles documents dont il a déjà donné connaissance à la Société. Il met également sous les yeux de la Société les précieux objets qu'il a trouvés, curieux spécimens des outils dont se servait et des bijoux dont se parait l'homme des temps préhistoriques.

M. L. Greil continue la lecture de la chronique manuscrite de Du Pouget ; mais, afin de faire connaître, avant les vacances, la remarquable relation de la prise de Cahors par le roi de Navarre en 1580, il a réservé les faits concernant les années 1562 et 1579, pour une communication ultérieure.

Les Du Pouget, témoins oculaires du siège de Cahors, racontent cet événement avec de nombreux et intéressants détails entre autres celui-ci : « La ville de Cahors fut prise par » trahison en la faveur de traitres de de » dans et même du premier consul, nommé » Dedrain, et de son gendre, nommé Bous » quet. »

Nos chroniqueurs citent les noms de beaucoup de tués et de blessés pendant ce siège et mentionnent des particularités très curieuses, très piquantes, sur ce qui s'est passé dans notre ville à cette époque.

Pour le président empêché :

P. ARMAND.

Le Secrétaire adj.

SALAMON.

**Ecole libre des Frères**

DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DE CAHORS

Liste des élèves qui ont obtenu le plus grand nombre de nominations à la distribution des prix :

5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> classes

MM. Bourthoumieux (Gabriel), Garrigues (Firmin), Hérel (Jules), Linas (Jean), Parazines (François), Roudié (Miquel), Théron (Sylvain).

3<sup>e</sup> classe

Charles Alibert, Paul Andrieu, Eugène Besse,

Julien Bourgnon, Aristide Cassanil, Jean-Pierre Crabol, Jean Fournié, Augustin Guitard, Joseph Parazines, Emile Sarrut.

2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classes

Aurié, Hippolyte; Bailly, Raymond; Brugidou, Augustin; David, Louis; Girou, Auguste; Lugat, Raymond; Rouziès, Jean-Pierre; Massip, Edouard.

Albet, François; Bailles, Pierre; David, Barthélemy; Vizon, Joseph.

Elèves qui ont obtenu le certificat d'instruction primaire.

Ticou (Achille), David (Barthélemy), Chasse-net (Jean), Vizon, (Joseph), Calmels (Guillaume) Alaux (Louis), Cazes (Amédée), Berger (Joseph), Brugidou (Augustin-Jean-Jacques-Gaston), Girou (Auguste).

**Une trouvaille**

Une dame, habitant rue de la Banque, a trouvé une paire de boucles d'oreilles qu'elle s'est empressée de déposer au bureau de police.

**La chasse aux laitières**

Il faut féliciter la police de sa chasse aux laitières. Une d'elles qui avait conscience de ce qu'elle débitait sous couleur de lait, apercevant le commissaire, a lâché là son récipient après avoir renversé le lait qu'il contenait et s'est enfuie à toutes jambes à travers les ruelles des Badernes.

**Sauvetage**

Le jeune Jubin qui se baignait jeudi dernier dans le Lot fut pris d'une indisposition subite qui l'empêchait de nager. Il disparaissait sous l'eau et remontait ensuite à la surface en jetant des cris désespérés.

A ces cris, les jeunes Panouze et Pignières, qui prenaient leur bain, non loin de là, se portèrent à son secours. Le jeune Panouze arrivé le premier, fut saisi par le noyé de telle façon que ses mouvements furent arrêtés et qu'il faillit se noyer lui-même. Après de violents efforts il parvint à se dégager.

A son tour le jeune Pignières s'empressa de tendre une main au noyé et fut assez heureux pour le maintenir sur l'eau, en l'entraînant au bord.

M. Pinel, bijoutier qui conduisait un bateau put s'approcher de ses jeunes gens et retirer le jeune Jubin qui commençait à perdre connaissance.

**La foire de Cahors de samedi**

La foire du 3 août a été assez importante, les divers marchés étaient bien garnis. Il avait été amené 460 paires de bœufs ou de vaches.

Il s'est traité beaucoup d'affaires. Les cours des animaux d'attelage étaient fermes. Ceux destinés à la boucherie se sont vendus à raison de 28 à 31 fr. les 50 k. poids vif.

Les moutons et brebis se sont vendus au cours des derniers marchés, les gras de 0.60 à 0.75 le k. suivant qualité.

Blé en vente : 400 hectolitres ; prix moyen 18 fr. 50 l'hect.

Mais en vente : 95 hectolitres ; prix moyen 11 fr. 25 l'hectol.

Les poulets se vendaient de 0.80 à 0.90 la livre et les œufs de 0.70 à 0.75 la douzaine.

Un porte-monnaie contenant une somme minime a été perdu sur la place du marché. Il n'y a pas eu d'accidents.

**SAISON THERMALE DE 1889**

Pendant la Saison thermale, du 15 juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau : 1<sup>o</sup> pour la station de *Laqueuille* desservant les stations thermales du *Mont-Dore* et de *La Bourboule* ; 2<sup>o</sup> pour la station de *Royat*, des billets aller et retour réduits de 25 % sur les prix calculés au Tarif général par l'itinéraire effectivement suivi.

Tout billet délivré à une gare située à 300 kilomètres au moins des dites stations, donne droit au porteur à un arrêt en cours de route, à l'aller et au retour.

La durée de validité de ces billets est de 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet. La demande de prolongation peut être faite soit à la gare de départ soit à la gare d'arrêt, lorsqu'il y a lieu, soit à la gare destinataire, mais avant l'expiration de la durée de validité du billet.

Les voyageurs munis de ces billets peuvent faire usage des places de luxe, à la condition de payer intégralement le supplément afférent aux dites places.

Du *Mont-Dore* et de *La Bourboule* à *Royat* et *Clermont-Ferrand* et vice-versa, billets d'aller et retour réduits de 25 %, valables pendant 3 jours.

**BONS DE L'EXPOSITION**

A Lots au porteur remboursable à 25 fr. avec 25 entrées à l'Exposition. Prix : 26 fr. ; Bons sans entrées, 16 fr. Massip, 50, rue Alsace-Lorraine, Toulouse.

**Bibliographie**

La 194<sup>e</sup> livraison de la Grande Encyclopédie parue cette semaine présente un nombre si considérable d'articles intéressants que nous ne savons au juste ceux que nous devons choisir pour les signaler spécialement à l'attention de nos lecteurs. Citons donc au hasard : *Calcul* (Mathématiques, — Pédagogie, — Astronomie, — Chimie, — Pathologie); une remarquable biographie du célèbre poète espagnol *Calderon*; un étude historique très développée sur le *Calendrier* chez tous les peuples et dans tous les temps, etc., etc. — Une livraison spécimen est envoyée contre 1 franc en timbres-poste.

H. LAMIRAULT et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris.

**ATLAS MANUEL DE BOTANIQUE**

Illustrations des familles et des genres de plantes phanérogames et cryptogames avec le texte en regard. — Par J. Denker, dessins par R. Ocreux, Cusin, Nicolet, Chavrier, Chédac, etc. — 200 planches in-4, comprenant 3300 figures ; 50 livraisons à 50 centimes ou 5 séries à 5 francs. — Prix de la souscription jusqu'au 30 juin, 20 francs. Passé ce délai, le prix sera augmenté. — Les *Merveilles de la Nature* de Brehm se sont limitées jusqu'à présent à l'Homme et aux animaux. — Il nous a paru utile de publier, comme une suite et un complément naturel, dans le même format, un *Atlas manuel de botanique*, qui place sous les yeux du lecteur la description et la représentation des caractères des principales familles et des principaux genres. — Les notions d'organographie végétale et de géographie botanique sont résumées de façon à faire connaître l'état actuel de la science ; les applications si nombreuses à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et à l'industrie, à la médecine et à la pharmacie, sont indiquées. — Cet *Atlas manuel de botanique* est destiné à développer le goût de cette science aimable et à devenir le *cade-mecum* des botanistes, soit que, ayant en vue la science pure, ils la cultivent pour les charmes qu'elle leur procure, soit que, tournant leurs recherches vers la pratique, ils s'occupent de la botanique comme science appliquée. Envoi d'une livraison spécimen contre 50 centimes en timbres-poste. Librairie I.-B. Baillière et fils, 49, rue Hautefeuille.

**BOURSE. — Cours du 5 Août 1889.**

3 0/0.....	84 95
3 0/0 amortissable (nouveau).....	88 50
4 1/2 0/0 1883.....	104 25
Actions Orléans.....	1,350 00
Actions Lyon.....	1,325 00
Action Panama.....	44 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	407 50
Obligations Lombardes.....	304 75
Obligations Saragosse.....	358 50
Emprunt Russe 4 0/0 1889.....	92 10

**BULLETIN FINANCIER**

Du 5 août 1889.

La liquidation de Juillet est terminée et nous entrons dans le calme ordinaire du mois d'août. La fermeté qui avait signalé la séance de samedi ne s'est pas maintenue et dès le début on a légèrement rétrogradé, sans autre motif d'ailleurs que la rareté des transactions. Mais nous croyons absolument à la continuation de la hausse tant que la situation financière restera telle que la liquidation l'a révélée. Quant au manque d'affaires, nous traversons une époque où les événements peuvent tellement varier du jour au lendemain qu'on peut s'attendre à un mois aussi mouvementé que celui de Juillet.

Le 3 %, n'a pu conserver le cours de 85 fr. et clôture à 84.95. Le 4 1/2 est bien tenu à 107.25.

Les valeurs du parquet se ressentent un peu de la lourdeur des rentes. Le foncier s'est élevé à 1277 et finit à 1273. Le Suez 2275 ; Banque de Paris 725 ; Crédit Lyonnais 680. Les fonds étrangers sont généralement faibles. L'Italien recule rapidement au-dessus de 93 francs à 92.75 pour se relever à 92.95 L'extérieure très ferme à l'ouverture au-dessus de 73 francs a eu à subir d'assez fortes réalisations qui l'ont conduit à 73 3/4. Le Hongrois s'alourdit à 84 francs, le Russe à 90 1/2 Les valeurs ottomanes seules conservent toute leur fermeté. Le Turc est à 16.35, la Banque ottomane 566, l'Egypte 455 francs. Rio 276.

Les obligations des chemins Argentins 5 0/0 : 436 » » Santafé 395 » » Andalous 390 demandées.

**A VENDRE**

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Etablissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE L'ASSOMPTION

15 AOÛT 1889

Extension de la durée de validité des billets aller et retour.

A l'occasion de la Fête de l'Assomption, les billets aller et retour qui seront délivrés à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, aux conditions du tarif spécial A n° 9, du Samedi 10 Août au Mardi 13 août, seront exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains de la journée du Vendredi 16 Août.

Billets d'aller et retour de toutes classes à prix réduits pour LOURDES

La Compagnie d'Orléans délivre à toutes les gares de son réseau des billets d'aller et retour à destination de LOURDES, à prix réduits et avec durée de validité variant suivant la longueur des parcours.

La réduction et la durée de validité sont celles ci-après :

Table with 3 columns: Distance (De 151 à 200 k., De 201 à 300, De 301 à 400, Au-dessus de 400 k.), Reduction (réduction de 25 0/0, 30 0/0, 35 0/0, 40 0/0), and Duration (durée 4 jours, 5, 6, 7).

Ces billets sont délivrés pour l'itinéraire le plus court. Toutefois, les voyageurs peuvent, à leur gré, choisir, soit pour l'aller, soit pour le retour, un autre itinéraire abrégant la durée du voyage. Dans ce cas, les prix des billets sont établis d'après les parcours choisis, lesquels sont mentionnés sur les billets d'aller et retour.

Les billets délivrés au départ d'une station située à 400 kilomètres au moins de Lourdes, donnent droit à un arrêt, à un point quelconque du parcours, à l'aller et au retour.

Les billets doivent être demandés quatre jours à l'avance.

Pendant la durée de l'Exposition Universelle, la Compagnie d'Orléans délivrera, à toute personne qui en fera la demande, des Cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 0/0 sur les prix prévus par son Tarif spécial A n° 3 pour les Cartes d'abonnement de cette durée.

Toutefois, cette réduction ne portera que sur les Cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètres.

BILLETS D'EXCURSION

Sur toutes les Compagnies avec itinéraire tracé d'avance au gré des voyageurs

Pendant toute l'année, il est délivré des billets à prix réduits de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe pour voyages d'excursions sur les réseaux d'Orléans-Est-Eta-Midi-Nord-Ouest et P. L. M., avec itinéraires tracés d'avance au gré des voyageurs; ces itinéraires peuvent ne comprendre que des lignes d'un seul ou de plusieurs réseaux; ils doivent ramener les voyageurs à leur point de départ. Le voyageur a cependant la faculté de sortir des réseaux participants par une gare frontière et de rentrer sur ces réseaux par une autre gare frontière et inversement. Le prix d'un voyage d'excursion est fixé à raison du parcours total à effectuer, mais sur un minimum de 300 kilomètres et comporte une réduction variant de 20 à 60 0/0 environ sur les prix du tarif légal.

Ces billets sont individuels ou collectifs (1) et sont valables :

- 30 jours pour des parcours inférieurs à 1,500 kilomètres.
45 jours pour des parcours de 1,500 à 3,000 kilomètres.
60 jours pour des parcours supérieurs à 3,000 kilomètres.

Le jour de départ ne compte pas. Ils peuvent être prolongés de dix jours moyennant 10 0/0 de supplément, mais pas plus de 3 fois et toujours avant l'expiration du billet ou de chaque nouvelle période.

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

Ces billets peuvent être demandés dans toutes les gares des réseaux participants, cinq jours à l'avance, moyennant une consignation de 10 fr. qui n'est pas rendue si le billet n'est pas retiré 10 jours au plus après la date fixée pour le commencement de la validité. Il est de plus perçu 1 franc pour l'établissement de chaque billet.

(1) Le prix d'un billet collectif délivré à deux personnes est le double du prix du billet individuel. Lorsqu'un billet collectif s'applique à plus de deux personnes, les prix sont réduits de 10 0/0 pour la troisième personne et de 25 0/0 pour la quatrième et au-delà de la quatrième.

Deux enfants de 3 à 7 ans sont comptés comme un voyageur. Un seul enfant ou un enfant en excédent sur un nombre pair compte et paie la moitié du prix applicable au voyageur bénéficiant de la plus forte réduction.

En aucun cas, le prix par personne ne peut être inférieur au double du prix d'un billet simple au tarif ordinaire entre la gare de départ et celle comprise entre l'itinéraire pour laquelle ce dernier prix est le plus élevé.

NOTA. — Pour les conditions d'utilisation et les renseignements complémentaires, consulter l'affiche spéciale ou le Tarif commun A n° 36 (Orléans).

Excursions en Auvergne et dans le Limousin

Permettant de visiter Le MONT-DORE, La BOURBOULE, ROYAT, CLERMONT-FERRAND, NÉRIS et EVAUX, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 juin au 30 septembre, des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix réduits ci-après :

Table with 3 columns: Destination (Paris, Nantes, Angers, Le Mans, Tours, Blois, Orléans), 1<sup>re</sup> classe, 2<sup>e</sup> classe.

ITINÉRAIRE :

1° Le parcours entre le point de départ et Vierzon et vice-versa ;

2° Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evau), Eygorande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de La Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Lagnac, Ussel, Limoges (par Tulle, Brive ou Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers) Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours), peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des Billets de voyages circulaires ci-dessus ou inversement, des Billets d'aller et retour de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> classe, avec réduction de 25 0/0 sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour attendre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du Billet d'excursion.

On délivre des Billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Avis essentiel. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Néris à Néris, — de la gare à la localité d'Evau et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Du Mont-Dore et de La Bourboule, à Royat et Clermont-Ferrand et vice-versa à Billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 valables pendant 3 jours.

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889, la Compagnie d'Orléans délivrera, pendant la période du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, aux exposants, sur justification de leur qualité, des cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 0/0 sur les prix prévus par son tarif spécial A, n° 3.

Toutefois, cette réduction ne portera que sur les cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètres.

Ce qu'il faut savoir

Si vous éprouvez embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, ayez recours aux Pêchures Giequel, remède si efficace pour combattre la constipation, et pour chasser les humeurs, la bile et les glaires, accumulés dans le tube Gastro-intestinal. Vous éviterez ainsi : maux de tête, névralgies, étourdissements, congestions, maladies du cœur, du foie, hydropisie, paralysie. Dans toutes les pharmacies vous pourrez vous procurer les Pêchures Giequel, à 1 fr. 50 la boîte.

PECHEURS !!

et vous tous qui réussissez rarement à la pêche, voulez attirer des milliers de poissons de toutes espèces et en prendre autant que vous le désirez, demandez le Pisciphile Malgache du capitaine CHAPRY, à 1 fr. 10 la boîte 2 boîtes 2 fr., avec Manuel de Pêche. Envoi franco contre timbres-poste. Entrepôt : 33, rue du Font-Neuf, Paris, HENRY et C. En vente partout chez marchands de Pêche, tabacs, etc. A Cahors, Aymerie, 10, rue Fénélon.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Chemin de fer d'Orléans

Large table with multiple columns showing train routes and fares between stations like Cahors, Libos, Montauban, Capdenac, Toulouse, etc.

GUÉRISON CERTAINE ET RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau. DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science.

L'ATLAS NATIONAL. Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES.

Etablissement Hydrothérapique DES ALLÉES FÉNELON, N° 6. Le Public est prévenu que M<sup>me</sup> Sabatié vient de faire placer dans son Etablissement, l'Appareil de Suspension de M. le Docteur CHARCOT, pour le traitement de l'Ataxie locomotrice et autres maladies nerveuses.

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE INVENTAIRE RAISONNÉ. Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX<sup>e</sup> Siècle. SOUS LA DIRECTION DE M<sup>m</sup> Bartholot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenboury, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giby, professeur à la Faculté de médecine de Paris; etc.

Vignes américaines Grande quantité de Boutures, de Racines et de plants greffés soudés, à des prix très réduits ENVOI FRANCO DU PRIX-COURANT SUR DEMANDE S'ADRESSER AU PROPRIÉTAIRE : M. Victor COMBES Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot et du Conseil municipal. A Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.